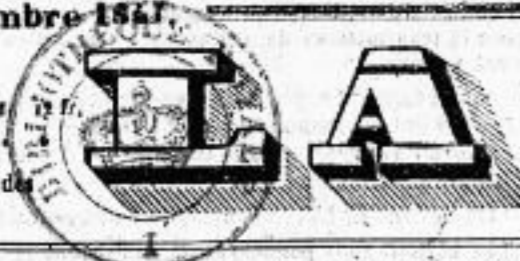


ABONNEMENTS :

12 mois. . . 48 fr. Trois mois. 12 fr.  
Six mois. . . 24 fr. Du mois. . . 2 fr.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et 15 du mois.



# LA PRESSE

INSERIONS :

1 fr. 50 c. la petite ligne et à fr. 10 la ligne de réclame.

Toutes les lettres doivent être affranchies.

Toutes les communications et réclamations relatives à la rédaction politique doivent être adressées à M. EMILE DE GIRARDIN.

Bureaux : rue Saint-Georges, 16, à Paris.

Toutes les communications relatives à la rédaction du feuilleton et à l'administration du journal doivent être adressées à M. DUJARIER.

## Paris, 29 novembre.

La nomination de M. de Lamartine à la présidence de la chambre des députés, occupe de nouveau ce matin le *Siècle* et le *Courrier français*, qui en font l'un et l'autre le sujet de leur premier article.

L'article du *Siècle* commence par cette phrase, expression fidèle du sentiment général que nous avons proclamé :

« La nécessité d'un pouvoir fort, stable et respecté, n'est méconnue par aucun homme, par aucun parti ayant l'intelligence des besoins de notre époque. Mais on commence de toutes parts à comprendre que le pouvoir ne se fortifie et ne s'affermi ni par l'aveuglement ni par la dépendance de ceux qui ont à cœur de le servir. »

Il se termine par celle-ci, qui n'est pas en moins parfait accord avec les opinions que nous avons soutenues et les vœux que nous formons :

« Nous ne retirons rien de ce que nous avons dit sur le choix qu'ont fait les conservateurs dans la personne de M. de Lamartine. Si ce choix est agréé et soutenu par le ministère, s'il doit être l'expression d'une pensée hostile à celle que nous avons constamment défendue, nous le combattrons avec notre parti, mais nous n'en persisterons pas moins à déclarer qu'il est honorable pour ceux qui ont pris l'initiative, et qu'il serait digne de la chambre. Que toutes les opinions, au lieu de se dissimuler derrière des noms effacés, des caractères souples et complaisans, s'accoutument ainsi à mettre en avant les hommes qui sont la représentation la plus haute des idées qu'ils veulent faire prévaloir, et il y aura plus d'élevation, plus de sincérité dans les débats publics, plus de dignité et de force dans le parlement. Or, tout le monde, nous l'espérons, en est venu à se convaincre que le maintien de la puissance parlementaire importe à la grandeur et à la stabilité du gouvernement lui-même. »

Le *Courrier français* nous a mal compris s'il a sérieusement pensé qu'en rapportant textuellement la déclaration du *Siècle* nous ayons jamais entendu dire que l'opposition devait s'abandonner, et porter d'enthousiasme et en masse M. de Lamartine à la présidence de la chambre des députés. L'unanimité lui fut-elle offerte que nous n'en voudrions pas pour lui. L'opinion qui le représente veut plus qu'un hommage rendu à l'élevation de son génie et à la noblesse de son caractère ; il faut à cette opinion une lutte, une lutte décisive, non l'unanimité, qui serait la neutralité, mais la majorité, qui sera le triomphe ! Ce que nous souhaitons ardemment, c'est que la gauche fasse choix du candidat le plus digne, le plus redoutable qui soit dans ses rangs, pour l'opposer à M. de Lamartine. Ce que nous souhaitons, c'est que le combat s'engage, c'est que d'un côté se rangent tous ceux qui veulent le pouvoir fort, la liberté féconde, la paix glorieuse, et de l'autre tous ceux qui préfèrent le pouvoir faible, la liberté stérile, la paix armée, c'est que le combat ait lieu à outrance ! Quand nous avons rapporté cette déclaration du *Siècle* ainsi conçue : « Si nous en étions réduits à chercher un candidat dans les centres, c'est assurément M. de Lamartine que nous désignerions le premier ; » nous n'avons entendu dire qu'une chose, c'est que M. de Lamartine aurait le suffrage de ceux-là même dont il n'aurait pas le vote, c'est que tout ce qu'il y a de députés honorables se sentirait honorés dans la personne de leur président, et seraient heureux de voir la chambre dont ils font partie s'élever dans l'opinion publique par un tel choix.

Voici en quels termes le *Courrier français* fait ses réserves :

« Dans le choix du président, la question d'opinion passe avant la question de personnes ; le candidat du ministère ne saurait donc être celui de l'opposition. Chaque parti propose d'élever à ces fonctions également difficiles et honorables l'homme qu'il croit le plus capable de les représenter dignement. La gauche et le centre gauche ne sont pas tellement dépourvus de notabilités politiques qu'elles se trouvent réduites à reporter leurs voix sur les amis de M. Guizot. »

En discutant la candidature de M. de Lamartine, nous examinerons donc non pas ce qui peut convenir à l'opposition, mais ce que fera le parti ministériel. Si le parti ministériel fixe ses vœux sur M. de Lamartine, cette conduite nous paraîtra plus nette et plus courageuse que celle qu'il tint, à l'ouverture de la dernière session, en se retranchant derrière M. Sauzet. M. Sauzet n'était pas l'expression de la majorité qui avait accepté M. Guizot ; il ne représentait que la fraction la plus douteuse, l'appoint de cette majorité. En supposant que les amis de M. Sauzet aient le moindre dis-

position à retirer leur appui au ministère, le ministère, en continuant à donner ses voix à M. Sauzet, aurait l'air de céder à la peur. »

Nous aussi, nous voulons, comme le *Courrier français*, que la question d'opinion passe avant la question de personnes. Mais si notre opinion a sur celle du *Courrier français*, l'avantage de compter dans ses rangs l'homme parlementaire dont le nom est le plus illustre, dont les idées ont le plus d'élevation et d'étendue, les sentimens le plus de loyauté et de noblesse, les convictions le plus de désintéressement et de générosité, les paroles le plus de mesure et d'audace, — audace qui ne recule devant l'expression d'aucune conviction profonde, d'aucune vérité utile, — Pourquoi donc notre opinion n'en profiterait-elle pas ?

Dans une correspondance de Paris en date du 23 courant, insérée dans le *Morning-Post* du 26, on lit ce qui suit :

« Dans une réunion préparatoire des députés conservateurs présens à Paris, il a été décidé que l'on porterait à la présidence de la chambre des députés M. de Lamartine. Bien que le cabinet eût l'intention d'appuyer la candidature de M. Sauzet, il n'est nullement douteux qu'il ne se rallie avec empressement à celle de M. Lamartine, dont la nomination ne ferait qu'assurer davantage au cabinet l'appui de la droite. »

La *Gazette universelle de Leipsick* publie, dans son numéro du 24, un article intitulé : « *Les hommes et les partis dans la chambre*, » où se trouve le passage suivant sur M. de Lamartine :

« M. de Lamartine est sans contredit, à la chambre des députés, la personnification la plus glorieuse du parti conservateur. On ne saurait se faire une idée de ce qu'il lui a fallu de travail et de persévérance pour se faire des sans, débuter par la chambre et triompher de ses préventions. Mais M. de Lamartine savait qu'il possédait en lui tout ce qu'il fallait pour vaincre l'obstacle que lui opposait l'envie mesquine des médiocrités, qui ne pouvaient pas comprendre comment un *faiseur de vers* (c'est ainsi qu'on l'appellait) pouvait être un homme politique sérieux, un administrateur distingué. Il y a peut-être peu d'hommes dans la chambre qui travaillent autant que M. de Lamartine, et qui saisissent plus promptement les questions les plus matérielles. Il faut l'avoir entendu, dans les bureaux de la chambre, discuter les questions les plus ardues, pour pouvoir se faire une juste idée de la variété et de la souplesse de son talent. On peut dire sans exagérer de M. de Lamartine que c'est l'orateur de la chambre qui parle le plus correctement sa langue. Au commencement, il est vrai, il ne possédait pas cette grande facilité d'improvisation qu'on admire aujourd'hui en lui. Ses premiers pas ont été tant soit peu incertains, mais aujourd'hui il domine aussi bien les questions que l'Assemblée. Ces brillantes qualités ne ressortent pas autant dans tel ou tel discours public que dans les discussions politiques qu'il engage si souvent chez lui, lorsque les notabilités parlementaires et scientifiques se pressent dans ses salons. Ses amis ont souvent regretté de n'avoir pas près d'eux un sténographe pour reproduire ses improvisations familières. Comme membre du conseil général du département de Saône-et-Loire, M. de Lamartine a pu étudier l'administration pratique ; les personnes qui l'approchent sont d'avis qu'il pourra devenir un ministre de l'intérieur très capable. En effet, les hommes les plus éclairés du parti conservateur pensent que ce n'est que par M. de Lamartine que la France entrera dans la véritable voie du progrès. Les personnes qui l'approchent sont bien loin de le considérer comme un rêveur ou un utopiste, comme on le dit quelquefois en France, et comme on le répète en Allemagne. »

## LA POLITIQUE DES CHEMINS DE FER (1).

III.

Presbourg.

Si l'on voulait en croire certains esprits forts, il semblerait qu'en demandant que le pays s'occupe sans plus tarder de ses affaires, que le gouvernement se hâte de réaliser le rêve d'un grand roi, d'assurer aux classes ouvrières qui l'ont fondé, cette poule au pot qu'Henri IV ambitionnait pour elles ; il semblerait, dis-je, que nous voulons ramener le culte du veau d'or, étouffer sous la passion de l'argent et

(1) Voir la *Presse* des 21 et 28 novembre.

du bien-être les grandes vertus civiques, le sentiment de l'honneur et l'amour de la liberté.

Or, rien n'est plus faux en principe, rien n'est plus inexact en fait que cette doctrine réprouvée par le bon sens, condamnée par l'expérience.

Les facultés de l'esprit sont solitaires entre elles. On n'en saurait exercer une sans qu'il n'en résulte un certain développement pour les autres. Le progrès engendre le progrès ; avec le sentiment de sa force, l'homme acquiert la conscience de sa dignité.

L'être intelligent qui consacre ses veilles au perfectionnement de l'industrie se demande bientôt si tout est combiné pour le mieux dans la machine gouvernementale. L'homme qui s'est rompu au maniement des affaires de commerce comprend le mécanisme des administrations publiques, et n'en tolère les abus qu'avec impatience. Un citoyen habitué à faire prévaloir ses intérêts et à défendre ses droits avec ses pairs est plus apte à soutenir les uns et les autres vis à vis de ses supérieurs.

Celui qui ne fait rien, qui s'abandonne à ses penchans ou à ses passions, qui sacrifie tout au plaisir, qui ne voit dans la vie qu'un voyage dont il faut écarter avec soin et abrèger autant que possible les fatigues, est par le fait en âge de minorité. Pour lui, l'état de tutelle, s'il est doux, s'il ne contrarie pas ses goûts et ses caprices, s'il favorise au contraire son penchant au *far niente*, s'il diminue la somme de ses devoirs, est le gouvernement par excellence.

L'homme qui croit, au contraire, que le ciel l'a mis au monde pour travailler à un but commun, le perfectionnement moral et matériel de l'humanité, qui puise dans cette noble foi la règle de ses actions, le mobile constant de ses efforts, qui ne dévie jamais de la route qu'il s'est tracée, à la conscience de sa force développée dans l'exercice de sa volonté, il connaît son empire sur lui-même, il comprend qu'il est digne de se gouverner, ou tout au moins de dicter les conditions auxquelles il prétend être gouverné. C'est par le développement industriel qu'au moyen-âge les communes se sont affranchies de la domination des seigneurs, et plus récemment, en Angleterre, le bill de la réforme n'est-il pas sorti des districts manufacturiers ?

Quelles sont aujourd'hui les nations les plus libres, les plus jalouses de leur influence, les plus fières de leur nationalité ? — Précisément celles qui donnent à leurs manufactures, à leurs voies de transport le plus d'extension. J'ajoute que l'égalité existe seulement là où tout homme actif et capable peut prétendre à la fortune, là où la richesse n'a d'autre source légitime, d'autre origine première que le travail.

C'est par cette dernière voie, plus en rapport avec la douceur de leurs mœurs, avec leur respect religieux pour le pouvoir, avec leur dégoût pour tout ce qui ressemble à de l'agitation, que les Allemands ont résolu de conquérir leur émancipation politique et de chercher la liberté dans l'ordre.

Un fait immense, complexe dans son origine, nu dans son esprit et dans son but, s'accomplit de l'autre côté du Rhin : la race germanique, jusqu'à ce jour divisée, se forme en faisceau et s'avance majestueusement vers l'unité. Depuis que le concert des grandes puissances a annulé l'influence politique des petits états, l'Allemagne a pu prévoir dans un avenir prochain sa déchéance complète, si elle ne réunissait toutes ses bouches pour donner à sa voix plus d'autorité et de force. Frappée de l'état d'harmonie dans lequel vivent les populations de l'union américaine, malgré l'étendue de ce pays, la diversité de ses intérêts, la question brûlante de l'esclavage, elle a rêvé pour elle quelque chose d'analogue. Ses efforts, d'abord disséminés, ont pris un caractère imposant sous la conduite de la Prusse : 26 millions d'habitans sont à cette heure liés par les mêmes intérêts.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si cette association nominale n'est pas le germe d'une véritable absorption ; dans la fédération américaine chaque membre a pu conserver son indépendance. L'inégalité numérique des populations des états est rachetée par l'énergie, par l'indomptable fierté de cette puissante race. Peut-on en dire autant de l'association allemande, cet assemblage de forts et de fai-

— « Comment, monsieur, lui ai-je dit, est-ce parce que vous ne voulez accepter aucune protection, ou par impossibilité ? »

— « L'un et l'autre, » a-t-il dit en s'inclinant et avec un accent qui m'a imposé silence.

Le sang de mon père a grondé dans mes veines, cette hauteur m'a révoltée, et j'ai laissé là ce bourgeois. Cependant, ma chère, il y a à quelque chose de beau à ne rien vouloir d'autrui. Il n'accepterait pas même notre amitié, pensais-je en conjuguant un verbe. Là, je me suis arrêtée, et je lui ai dit la pensée qui m'occupait, mais en espagnol. Le Hénarez m'a répondu fort courtoisement qu'il fallait dans les sentimens une égalité qui ne s'y trouverait point, et qu'alors cette question était inutile.

— « Entendez-vous l'égalité relativement à la réciprocité des sentimens ou à la différence des rangs ? » ai-je demandé pour essayer de le faire sortir de sa gravité qui m'impatientait.

Hénarez a encore relevé ses redoutables yeux, et j'ai baissé les miens. Chère, cet homme est une énigme indéchiffrable. Il semblait me demander si mes paroles étaient une déclaration : il y avait dans son regard un bonheur, une fierté, une angoisse d'incertitude qui m'ont étreint le cœur. J'ai compris que ces coquetteries, qui sont, en France, estimées à leur valeur, prenaient une dangereuse signification avec un Espagnol, et je suis rentrée un peu sottise dans ma coquille. En finissant la leçon, il m'a saluée en me jetant un regard plein de prières humbles, et qui disait : Ne vous jouez pas d'un malheureux. Ce contraste subit avec ses façons graves et dignes m'a fait une vive impression. N'est-ce pas horrible à penser et à dire ? Il me semble qu'il y a des trésors d'affection dans cet homme.

X.

## Madame de l'Estorade à Mademoiselle de Chanteau.

Décembre.

Tout est dit, ma chère enfant, c'est Mme de l'Estorade qui l'écrit ; mais il n'y a rien de changé entre nous, il n'y a qu'une fille de moins. Sois tranquille, j'ai médité mon consentement, et ne l'ai pas donné follement. Ma vie est maintenant déterminée. La certitude d'aller dans un chemin tracé convient également à mon esprit et à mon caractère. Une grande force morale a torturé pour toujours ce que nous nommons les hasards de la vie. Nous avons des terres à faire valoir, une demeure à orner, à embellir ; j'ai un intérieur à conduire et à rendre aimable, un

## FEUILLETON DE LA PRESSE.

### MÉMOIRES

DE

# DEUX JEUNES MARIÉES (1).

PREMIÈRE PARTIE.

IX.

La mère à la mère.

Janvier.

Nous avons pour maître un pauvre réfugié forcé de se cacher à cause de sa participation à la révolution que le duc d'Angoulême a été vaincre, succès auquel nous avons dû de belles fêtes. Quoique libéral et sans doute bourgeois, cet homme m'a intéressée : je me suis imaginé qu'il était condamné à mort ; je le fais causer pour savoir son secret ; mais il est d'une taciturnité castillane, fier, comme s'il était Gonzalve de Cordoue, et néanmoins d'une douceur et d'une patience angéliques. Sa fierté n'est pas montée comme celle de miss Griffith, elle est tout intérieure. Il se fait rendre ce qui lui est dû ou nous rendant ses devoirs, il nous écarte de lui par le respect qu'il nous témoigne. Mon père prétend qu'il y a beaucoup du grand seigneur chez le sieur Hénarez, qu'il nomme entre nous don Hénarez par plaisanterie. Quand je me suis permis de l'appeler ainsi, il y a quelques jours, il a relevé sur moi ses yeux qu'il tient ordinairement baissés, et m'a lancé deux éclairs qui m'ont interdite. Ma chère, il a certes les plus beaux yeux du monde. Je lui ai demandé si je l'avais fâché en quelque chose, et il m'a dit alors, dans sa sublime et grandiose langue espagnole : « Mademoiselle, je ne viens ici que pour vous apprendre l'espagnol. » Je me suis sentie humiliée, j'ai rougi, j'allais lui répliquer par quelque bonne impertinence, quand je me suis souvenue de ce que nous disait notre chère mère en Dieu, et alors je lui ai répondu : « Si vous aviez à me reprendre en quoi que ce soit, je deviendrais votre obligée. » Il a tressailli, le sang a coloré son teint olivâtre ; il m'a répondu d'une voix douce-

(1) Voir la *Presse* des 26, 27, 28 et 29 novembre.

La reproduction de cet ouvrage ne peut avoir lieu sans le consentement simultané de l'auteur et de M. Hippolyte Souverain, éditeur.





**Librairie, beaux-arts et musique.**

M. Perrotin vient de mettre en vente le premier volume de *Histoire de la révolution de 1830*, par M. Cauchois-Lemaire. Ce premier volume contient d'abord une esquisse préliminaire dans laquelle l'auteur caractérise en peu de mots les événements qu'il va raconter et les lie au grand mouvement dont la phase de 1830 n'est que la conséquence et la continuation; vient ensuite le résumé historique de la restauration. Là, sont les causes directes dont les barricades de juillet sont l'effet; là, se noue le drame dont elles furent la péripétie finale. Cette histoire doit avoir un grand succès.

— La librairie de Charles Gosselin met en vente aujourd'hui la 3<sup>e</sup> édition des *Suédais depuis Charles XII*, par le vicomte de Beaumont-Vassy. Cet ouvrage a vivement frappé l'attention publique, tant par l'intérêt du sujet que

par le mérite de la forme. M. de Beaumont annonce pour paraître prochainement un nouveau livre intitulé: *Swedenborg*, on *Stockholm* en 1756.

— Le 8<sup>e</sup> volume du *Dictionnaire de Conversation* vient d'être mis en vente. Les éditeurs n'ont rien négligé pour rendre cet ouvrage digne de la faveur qu'il a reçue du public; aussi le succès a-t-il été complet.

— De charmantes étrennes sont données pour rien à toutes les dames qui s'abonneront à la *GAZETTE DES FEMMES*. Mille et un contes, par le commandeur Léo Lespès, et un Keepsake littéraire contenant 60 gravures et portraits, telles sont les primes accordées: c'est une bonne fortune pour toutes nos lectrices. (Voir aux annonces.)

— L'éditeur MAISON vient de publier un *Traité méthodique de la FABRICATION DU COKE* (charbon et houille) et de la *CARBONISATION DE LA TOURBE*, par M. Pelouze père. Ce volume, orné de 4 belles planches,

forme le complément du *Traité de l'Éclairage au gaz*, publié par le même éditeur. Tout ce qui se rattache à cette industrie y est traité d'une manière complète.

**Avis divers.**

Les cours de l'abbé Gaultier, continués par ses élèves, recommenceront le samedi, 4 décembre 1841, et auront lieu tous les samedis de midi et demi à 5 h. et 1/2, rue des Saints-Pères, 14, près du quai, où l'on peut s'adresser.

— **HOTEL D'ANGLETERRE**, rue des Filles-Saint-Thomas, 18, entre la place de la Bourse et la rue Richelieu, près du Théâtre Italien. Nous recommandons aux voyageurs ce vaste et bel hôtel, cité depuis longtemps pour sa bonne distribution et le confort des appartements; il est au centre de Paris, des affaires, des plaisirs, près de la Bourse, du Palais-Royal, des théâtres. Locations de tous les prix: prix modérés.

**NOUVEAU TIRAGE DES ÉLÉMENTS D'HISTOIRE GÉNÉRALE de M. D. LÉVI (ALVARES), rue de Lille, 17. 1 vol. de 800 pag. dans le format Charpentier.**

**PERROTIN**, éditeur de BÉLANGER, de la Méthode WILHEM et de l'ORBIFON, **MISE EN VENTE DU TOME I<sup>ER</sup>.** Rue des Filles-Saint-Thomas, 1, PLACE DE LA BOURSE.

# HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1830,

Précédée d'un Résumé historique de la Restauration, et d'une Esquisse préliminaire sur le mouvement démocratique.

**PAR CAUCHOIS-LEMAIRE.** L'ouvrage formera 3 volumes qui paraîtront de mois en mois, à partir du 25 novembre. — Prix de chaque volume de plus de 300 pages chacun, 7 fr. 50 cent. — L'ouvrage complet coûtera 22 fr. 50 cent. — On souscrit sans rien payer d'avance.

**ÉTRENNES DONNÉES POUR RIEN A TOUTES LES DAMES.— LES MILLE ET UN CONTES DES DAMES DE FRANCE.**

Tout abonnement d'un an à la *GAZETTE DES FEMMES*, pris avant le 10 décembre prochain, donne droit à la réception gratuite des *MILLE ET UN CONTES DES DAMES DE FRANCE*, charmantes Nouvelles inédites par le Commandeur LEO LESPÈS. Ces récits, publiés en dehors de ce journal, sont destinés à acquiescer un immense succès. Les premiers contes sont intitulés: *LE VOILE BLANC DE MARIA*, *UN SOUVENIR DE MADAME DE GENLIS*, *LA COURONNE DE FLEURS D'ORANGER*, *LA VÉRITABLE HISTOIRE DE DON CÉSAR DE BAZAN*, trouvée dans l'habit d'un grand poète, *LES LARMES ET LES DIANES*, *LE PORTEFEUILLE D'UNE DAME QUI DANSAIT*, *TRENTE CONTRAINDS DE SUITE*, *LES HEURES NOIRES DE LA VIE*, *LA DERNIÈRE SAINTE*, *LES MALICES DES SALONS A LA MODE*, etc., etc. De plus chaque abonné reçoit pour rien le *KEEPSAKE LITTÉRAIRE DES DAMES*, orné de 60 gravures et portraits. Ces deux ouvrages valent seuls le double de l'abonnement. — La *GAZETTE DES FEMMES*, journal poétique, littéraire, artistique et religieux, paraît tous les samedis et coûte 20 fr. par an (départemens, 22 fr.) Cette charmante feuille est rédigée par Mmes Virginie Ancelot, Louise Colet, Anna des Essarts, Eugénie Foa, G. Robert, marquise de Vieuxbois, etc., etc. — On s'abonne rue Montmartre, 180, à Paris.

**TRAITÉ MÉTHODIQUE DE LA FABRICATION DU COKE ET DU CHARBON DE TOURBE,**

Où Description raisonnée de tous les procédés de CARBONISATION DES COMBUSTIBLES minéraux, par **PELOUZE père.**

Un vol. in-8, accompagné de planches. — Prix: 6 fr., et 6 fr. 30 c. par la poste. — Cet ouvrage, en dehors de sa spécialité, offre un indispensable complément au **TRAITÉ DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ,**

Du MÊME AUTEUR. 1 vol. in-8 et atlas de 24 planches. — Prix: 12 fr., et par la poste, 13 fr. — Les deux ouvrages pris ensemble ne coûtent que 18 fr., et par la poste, 18 fr. — Paris, librairie de **MAISON**, éditeur du *GUIDE EN FRANCE*, DE RICHARD, quai des Augustins, 20. (Affranchir.) (3804)

**TENUE DE LIVRES. VITAL, breveté du Roi.**

Par cette méthode on peut sans apprendre la tenue des livres. — Prix: 10 fr. Sa méthode d'écriture, 5 fr. Chez lui, passage Vivienne, 15, et chez les libraires. Lui adresser un bon sur Paris, on recevra, franco, l'ouvrage désigné.

**COLLECTION DES RELATIONS DE VOYAGES PAR MER ET PAR TERRE EN DIFFÉRENTES PARTIES DE L'AFRIQUE, Depuis 1400 jusqu'à nos jours; MISE EN ORDRE ET PUBLIÉE PAR C. A. WALKENAER, Membre de l'Institut.**

21 beaux volumes in-octavo. Mise en vente du tome 2<sup>e</sup>. Un volume sera publié les 15 et 30 de chaque mois. ON SOUSCRIT A PARIS, Chez l'Éditeur, rue Laffitte, 40, et chez Martinon, Libraire, rue du Coq-Saint-Honoré, 4.

Librairie de **CHARLES GOSSELIN**, éditeur de la *Bibliothèque d'Elite*, format Jésus in-18, à 3 fr. 50 c. le vol., etc., 9, rue Saint-Germain-des-Prés.

**LES SUÉDOIS DEPUIS CHARLES XII,** DU MÊME AUTEUR POUR PARAITRE PROCHAINEMENT **SWEDENBORG** OU **STOKHOLM EN 1756.**

2<sup>e</sup> ÉDITION. Par le vicomte de **BEAUMONT-VASSY.** 2 vol. in-8.

**VENTES IMMOBILIÈRES.**

Étude de M<sup>e</sup> E. BOJUS, avoué, à Paris, rue de Valenciennes, n<sup>o</sup> 12.

Vente en quatre lots sur licitation en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, le samedi 12 décembre 1841, au Palais-National, une heure de relevée, le 4 décembre 1841.

**1<sup>o</sup> d'une Maison**  
située aux Batignolles-Monceaux, près des rues de la Paix, n<sup>o</sup> 59, faisant le coin de la rue de la Paix et de la rue de l'Église, sur la mise à prix de 23,500 fr.

**2<sup>o</sup> d'une Maison**  
située même lieu et même rue, n<sup>o</sup> 54, sur celle de 23,500 fr.

**3<sup>o</sup> d'une Maison**  
située aux Batignolles-Monceaux, rue de l'Église, n<sup>o</sup> 1, sur celle de 20,000 fr.

**4<sup>o</sup> d'une Maison**  
située même lieu et même rue, n<sup>o</sup> 3, sur celle de 28,000 fr.

Étude de M<sup>e</sup> de Bénéze, avoué, à Paris, rue Louis-Légrand, n<sup>o</sup> 7.

Vente sur publications judiciaires en l'audience et par le ministère de M<sup>e</sup> Prévosteau, notaire, à Paris, y sise, rue Saint-Marc Feytaud, n<sup>o</sup> 20, onze heures du matin, du titre de l'achalandage, la propriété et du matériel composant le journal *l'Echo de la Presse*.

Étude de M<sup>e</sup> Glandaz, avoué, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n<sup>o</sup> 8.

Adjudication, le samedi 4 décembre 1841, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais de Justice, à Paris, local et issue de la première chambre, une heure de relevée.

**MISE EN VENTE DU 5<sup>e</sup> VOLUME. — LANGLOIS et LECLERCQ, ÉDITEURS, RUE DE LA HARPE, 31.**

**DICIONNAIRE DE CONVERSATION**

à l'usage des Dames et des Jeunes Personnes, ou Complément nécessaire de toute bonne Education. Publié sous la direction de M. W. DUCKWY, Rédacteur en chef du Dictionnaire de la Conversation, avec le concours des principaux Collaborateurs de ce grand ouvrage.

Étude de M<sup>e</sup> Fabien, notaire, rue de Sévres, n<sup>o</sup> 2, à Paris.

Adjudication en la chambre des notaires de Paris, par le ministère de M<sup>e</sup> Fabien l'un d'eux, le mardi 21 décembre 1841, à midi.

**d'une Maison,**  
avec grand chantier, le tout contenant 2,301 mètres, située à Paris, rue du Faubourg-Saint-Antoine, n<sup>o</sup> 194. La maison est louée 1,500 fr. Le chantier est aujourd'hui vacant. Cette propriété peut convenir à toute espèce d'exploitation. Elle est limitée dans toute sa profondeur par une rue projetée qui doit être percée l'année prochaine et qui aboutira dans la rue du faubourg-Saint-Antoine.

Étude de M<sup>e</sup> Pierret, avoué, à Paris, rue de la Monnaie, n<sup>o</sup> 11.

Adjudication le mercredi, 11<sup>e</sup> décembre 1841.

Sur licitation entre majeurs et mineurs en l'audience des criées du tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, local et issue de l'audience de la première chambre dudit tribunal, une heure de relevée.

**1<sup>o</sup> d'une Maison,**  
sise à Paris, rue de Buffault, 12.

**2<sup>o</sup> d'une autre Maison,**  
sise à Paris, rue des Marmousets, n<sup>o</sup> 28, en la cité.

1<sup>er</sup> lot. — Maison rue de Buffault. Superficie, environ 330 mètres. Produit brut, environ 13,600 fr. C. Impositions pour 1841 953 64 Concierge 350 Mise à prix 150,000

Étude de M<sup>e</sup> Glandaz, avoué, à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, n<sup>o</sup> 8.

Adjudication, le samedi 4 décembre 1841, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais de Justice, à Paris, local et issue de la première chambre, une heure de relevée.

Étude de M<sup>e</sup> Legras, avoué, à Paris, rue Richelieu, n<sup>o</sup> 20.

Adjudication, le mercredi 8 décembre 1841, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, local et issue de l'audience de la première chambre de ce tribunal, une heure de relevée.

Les immeubles ci-après situés place de Villiers, rue de Glichy, à Villiers la Garenne, commune de Neuilly-sur-Seine, arrondissement de Saint-Benoit (Seine).

Étude de M<sup>e</sup> Lussallie, avoué, à Brive (Corrèze).

Vente sur saisie immobilière, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la ville de Brive (Corrèze).

Étude de M<sup>e</sup> Legras, avoué, à Paris, rue Richelieu, n<sup>o</sup> 20.

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Legras, avoué, à Paris, rue Richelieu, n<sup>o</sup> 20.

2<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Bolinod, avoué, à Paris, rue de Choiseul, n<sup>o</sup> 11.

3<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> Ancelle, notaire, à Neuilly-sur-Seine.

Étude de M<sup>e</sup> Dabrunel, avoué, à Paris, rue Favé Saint-Sauveur, 3.

Adjudication aux criées du tribunal civil de la Seine, le 18 décembre 1841, une heure de relevée.

En vingt-huit lots sans réclusion sur licitation de:

**1<sup>o</sup> une Maison,**  
sise à Paris, rue du Churché-Saint-Jacques, n<sup>o</sup> 10. Superficie, 6,125 mètres.

Superficie du jardin, 1 hectare et 94 centiares.

**3<sup>o</sup> 26 PIÈCES DE TERRE**  
labourable, vignes et bois, sises à Villenoy, près Meaux (Seine-et-Marne).

Mise à prix totale, 25,000 fr.

S'adresser pour les renseignements:

Étude de M<sup>e</sup> Lussallie, avoué, à Brive (Corrèze).

Vente sur saisie immobilière, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la ville de Brive (Corrèze).

Étude de M<sup>e</sup> Lussallie, avoué, à Brive (Corrèze).

Vente sur saisie immobilière, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de la ville de Brive (Corrèze).

Adjudication définitive sur une saisie immobilière, en la chambre des notaires de Paris, rue de la Harpe, n<sup>o</sup> 11, par le ministère de M<sup>e</sup> Bruet et Champion, notaires, le mardi 12 décembre 1841, heure de midi.

Chez G. Baillière, r. de l'École-de-Médecine, 11, et l'auteur, r. Tarascon, 20.

**CATARRHE CHRONIQUE, FAIBLESSE ET PARALYSIE DE VESSIE**

Par M. BEVERIDGE, docteur des Facultés de Paris et de Göttingue, CHEVALIER de la Légion d'Honneur, PROFESSEUR honoraire des hôpitaux militaires de Paris, MEMBRE de sociétés savantes. PRIX: 3 francs.

**INCONTINENCE D'URINE**  
Chez l'ENFANT, l'ADULTE et le VIEILLARD!  
Par le même. Prix: 2 fr. 50 c. (3894)

**LA FABRIQUE SPÉCIALE des LAMPES CARCEL.** LAMPES, 35 fr. Éclairage de BILLARD, 50 fr.

Rue d'Orléans, 19. C'est le seul établissement où les lampes marchent 11 heures. Les 40 années de succès de la LAMPÉ CARCEL témoignent aux éloges mérités qu'on donne chaque jour aux mauvais inventeurs dont nous sommes les témoins.

**Brevet d'Invention PARAGUAY-ROUX** Ordonnance du ROI!

Ce SPÉCIFIQUE, qui guérit à l'instant les douleurs de dents même les plus violentes, est le seul qui assure son EFFICACITÉ par douze années de succès. — A la pharmacie ROUX et CHAIX, rue Montmartre, 149, PARIS, et dans tous les pays du monde. Éviter les contrefaçons. (5-84)

**Brevet d'Invention SIROP ANTI-GOUTTEUX** Ordonnance du ROI!

DE THÉODORE ROUSSEAU, PHARMACIEN A AUCH (Gers).

Quelque années de succès garantissent l'efficacité de ce médicament, qui calme en quatre jours les accès de goutte les plus violents, prévient le retour des paroxysmes et rend aux articulations leur force et leur élasticité. Des vieillards qui en usent depuis quinze ans jouissent de toute leur santé et d'une vigueur inattendue.

**OSMAN IGLOU** Rue Richelieu, n<sup>o</sup> 91, en face la Bourse, maison Urle et Jeoffrin. Ce baume adoucit les fibres, efface les rides, empêche qu'elles ne viennent, guérit toutes imperfections de peau, telles qu'engorgements, taches de rousseur, couperose, etc. Pot. 10 fr. 1/2 demi-pot, 6 fr. 1/2 un bouq pour les figures plus altérées, 10 fr. 1/2 demi-loup, 6 fr. (Affranchir.) (3842)

On adjugera même sur une seule enchère. S'adresser pour voir les lieux, à M. Picon, t. subergiste à Dormelles; et pour les renseignements, à M<sup>e</sup> Bruet et Champion, notaires, à Paris, rue Neuve-du-Luxembourg, 27 et à M<sup>e</sup> Champion, aussi notaire à Paris, rue de la Monnaie, 19. (3347)

**À VENDRE FERME**

Louée 7,000 fr. nets d'impôts, arrondissement de Meaux.

S'adresser à M<sup>e</sup> Bayard, notaire à Paris, place du Louvre, 22. (3315) 9

**À LOUER un grand Hôtel**

richement meublé, avec beau jardin sur les Champs-Élysées.

S'adresser à M<sup>e</sup> Leroux, notaire, rue de Grenelle-Saint-Honoré, n<sup>o</sup> 4. (347) 0

**CHEMISES FLANDIN, RUE RICHELIEU, 63, en face la Bibliothèque.** (3884)

Promade de MAILLARD sises la Ferme DUPUYTREN

A la pharmacie, rue d'Artois, 31. L'efficacité de ce médicament est manifestement reconnue pour lever le retour de la fièvre, ou arrêter le cours de la dissolution.